



Un territoire, des actions
Communauté de Communes de Bourgtheroulde

NOUVEAU

Informations familles

Désormais, vous pouvez **inscrire** vos enfants dans nos **accueils de loisirs et périscolaires**,
directement depuis notre site internet :

www.cc-bourgtheroulde.fr

1- Aller dans la rubrique « **Enfance Jeunesse** »,
puis cliquer sur **Inscriptions** et la page suivante apparaît :

INSCRIPTION AUX CENTRES DE LOISIRS

Accueil > Inscription aux centres de loisirs.

Sur cette page, vous pourrez directement pré-inscrire vos enfants dans l'un des centres de loisirs de la communauté de communes de Bourgtheroulde.
Cliquez simplement sur la période souhaitée et complétez le formulaire.

1/ Choix de la période

2- Cliquer sur la période grisée et souhaitée.

Du 05/07/2013 au 02/09/2013 - VACANCES ETE 2013

Cliquer sur la période d'inscription souhaitée

Vous arrivez sur la page suivante :

2/ Choix de la structure

Vous préférez nous contacter par mail ? Complétez le formulaire suivant !
Nos services vous répondront dans les plus brefs délais.
Informations du centre

Vacances de VACANCES ETE 2013 - Du 05/07/2013 au 02/08/2013

Accueil de loisirs de Bourgtheroulde

Sélectionner la structure d'accueil

Parents

Nom du père *:

Nom de la mère *:

Adresse *:

Ville *:

Téléphone portable :

Prénom du père *:

Prénom de la mère *:

Code Postal *:

Téléphone *:

Adresse mail :

* Renseigner les champs obligatoires

Enfant(s)

Nom *:

Nom :

Nom :

Prénom *:

Prénom :

Prénom :

Age *:

Age :

Age :

Semaine 1

Présence

Jours	Accueil matin	Matin	Repas	Après-midi	Accueil soir
Lundi 08 juillet 2013	☐	☐	☐	☐	☐
Mardi 09 juillet 2013	☐	☐	☐	☐	☐
Mercredi 10 juillet 2013	☐	☐	☐	☐	☐
Jeudi 11 juillet 2013	☐	☐	☐	☐	☐
Vendredi 12 juillet 2013	☐	☐	☐	☐	☐

Cocher les cases par demi-journée de présence, ainsi que les repas si vous le souhaitez

Envoyer

Terminer en cliquant sur envoyer



INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES :

Pour bénéficier de ce service, vous devez avoir remplis au préalable un **dossier d'inscription** auprès de la direction de la structure concernée.

Et fournir les documents suivants :

- dernier avis d'imposition
- dossier d'inscription
- attestation d'assurance responsabilité civile
- fiche sanitaire

Toute inscription en ligne doit se faire **48h** au préalable.